



LES CHANTIERS DE JEUNES

C'est quoi ?

En 2026, le service Enfance Jeunesse propose à nouveau aux jeunes Solinois des chantiers participatifs.

Ces chantiers ont pour mission de remplir plusieurs critères.

Ils visent les valeurs humaines, la compréhension et le respect de son environnement, l'entraide, la réalisation d'actions concrètes au service de l'intérêt collectif.

Ils montrent qu'au travers d'un échange collectif et d'un travail à réaliser, une cohésion de groupe se construit, des compétences s'acquièrent, comme l'autonomie, la responsabilisation.

Des jeunes citoyens s'engagent et montrent leur volonté de participer activement à la vie locale.

Par leurs domaines d'intervention diversifiés et l'aide du personnel du service Enfance Jeunesse et des services techniques, les chantiers s'inscrivent dans une volonté de développement d'animation jeunesse et de développement local.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DES CHANTIERS

Les chantiers jeunes ont pour objectifs de :

- De permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de la commune, en renforçant le sentiment d'appartenance et d'appropriation du bien public
- D'appréhender l'univers professionnel
- De découvrir que les notions de travail et d'investissement peuvent valider la concrétisation d'un projet personnel
- De valoriser les jeunes dans leurs compétences
- De favoriser la mixité sociale
- Favoriser un espace de construction personnelle et collective, se rendre utile

ORGANISATION DES CHANTIERS

4 chantiers auront lieu en 2026 :

- Semaine du 07 au 10 avril (07 avril matin et après-midi 13h30/16h30)
 - Semaine du 06 au 10 juillet
 - Semaine du 24 au 28 août
 - Semaine du 19 au 23 octobre
-
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - Pour un groupe de 8 jeunes Solinois maxi de 14 à 17 ans.
 - De 12h à 14h, les jeunes pourront apporter leur pique-nique et manger au local jeunes avec l'animateur.

L'encadrement des jeunes sera pris en charge par un animateur, ainsi que l'aide technique ponctuelle, selon les chantiers, du personnel des services techniques.

La commune s'engage à couvrir le jeune en responsabilité civile.

Plusieurs types de chantiers seront proposés en fonction des priorités et de la météo.

Chantiers envisageables :

- Aider à la réalisation de l'aménagement d'un parc de promenade au bois de Longueuil.
- Traçage de jeux au sol dans les cours d'école.
- Entretien des aires de loisirs
- Déplacer du mobilier dans les écoles.
- Nettoyage des murs extérieurs de l'espace enfance.
- Peinture de différents locaux
-

LEGISLATION :

Avec l'accord de l'inspection du travail, un mineur âgé de 14 ans et plus peut travailler, uniquement pendant les vacances scolaires.

Le mineur ne doit pas travailler plus de 35 heures par semaine, ni plus de 7 heures par jour.

Sur ces chantiers, les jeunes ne travailleront que 3h par jour (sauf pour le 07 avril/semaine du lundi de Pâques)

GRATIFICATION :

Un chantier est gratifié de 100€/semaine de 5 jours pour 3 heures/jour (code du travail) cumulables.

SELECTION :

Les jeunes seront retenus sur :

- La présentation d'un dossier complet
- Leur motivation
- Leur projet personnel (notamment projet BAFA et Code de la route)
- Leur intérêt au projet « chantiers de jeunes »

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service Enfance-Jeunesse

Au 05-46-37-96-77 / 07.64.35.46.71 / 06.61.64.65.38